

🕒 Notre offre de formation évolue ! Les programmes pour l'année 2027-2028 sont en cours de mise à jour et peuvent évoluer jusqu'au 28 novembre 2026. Les programmes de l'année universitaire 2026-2027 restent consultables en cas de besoin.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, ARCHITECTURE

Parcours Psychologie du travail et ergonomie

Master Psychologie



Niveau d'étude
visé
Bac +5



ECTS
120 crédits



Durée
2 ans



Composante
UFR Sciences
de l'Homme et
de la Société
(SHS)



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le Master 2 Psychologie du travail et ergonomie ouvre à l'alternance à la rentrée 2026* !

Le parcours Psychologie du travail et ergonomie : changement, sécurité et mobilisation des ressources est un diplôme national de troisième cycle (bac + 5) dont l'obtention ouvre droit au titre (protégé) de psychologue. Il bénéficie d'une grande expérience acquise dans le domaine de la psychologie du travail et du management des ressources humaines, à travers l'ex-DESS de psychologie du travail créé en 1975 et devenu master de psychologie du travail en 2004. Cette spécialité est axée sur le management du changement organisationnel, de la sécurité et de la mobilisation des ressources humaines. Elle vise notamment à appliquer les connaissances acquises (aussi bien en psychologie sociale, en psychologie du travail et en ergonomie) à la conduite du changement, à la gestion de la motivation, des relations interpersonnelles d'influence et des conflits, à la transformation des conditions de travail et de sécurité, à la formation et à la transformation des attitudes et comportements ainsi qu'à l'évaluation et à la mobilisation des ressources humaines.

*sous réserve de validation par les instances

📄 Plaquette de présentation du parcours

Formation internationale : Formation tournée vers l'international

Dimension internationale

L'ouverture de la formation à l'international se traduit d'une part par l'accueil et l'envoi d'étudiants à l'étranger à travers les programmes d'échanges ERASMUS-SOCRATES, notamment en M1 (Pologne, Roumanie, Espagne, Allemagne, Italie, Angleterre, etc.). En M2, le master accueille également des candidatures de pays étrangers (environ 5-10 % en moyenne) dont des pays européens (Pologne, Roumanie, Russie, Norvège), des pays d'Amérique latine (Venezuela, Argentine, Colombie, etc.) ou de l'Afrique (Côte d'Ivoire, Gabon, Tunisie, etc.) ou d'Asie (Indonésie). Par ailleurs en vue de permettre aux étudiants du master de faire des stages à l'étranger, l'essentiel des enseignements de la 2^e année est regroupé sur le 1^{er} semestre.

🕒 Notre offre de formation évolue ! Les programmes pour l'année 2027-2028 sont en cours de mise à jour et peuvent évoluer jusqu'au 28 novembre 2026. Les programmes de l'année universitaire 2026-2027 restent consultables en cas de besoin.

Organisation

Ouvert en alternance



Stage à l'étranger : En France ou à l'étranger

Admission

Conditions d'admission

La 1^{re} année de master est accessible sur dossier (et / ou entretien) aux candidats :

- Justifiant d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du master
- Ou bien via une validation d'études ou d'acquis selon les conditions déterminées par l'université ou la formation

Le master 2^e année Psychologie du travail donne accès au titre protégé de psychologue et à ce titre, l'entrée en 2^e année de master suppose l'acquisition d'une licence et d'un master (ou maîtrise) en psychologie ou tout diplôme jugé équivalent.

L'admission en 2^e année se fait par décision individuelle du président de l'Université, sur proposition de la commission, en 2 étapes : examen des dossiers, puis entretien avec un jury.

* ADMISSIBILITE :

I - Conditions de recevabilité des candidatures :

L'examen des dossiers se fonde sur le type de parcours de l'étudiant, notamment en 1^{re} année de master, et sur la qualité de son dossier. Celui-ci doit obligatoirement avoir validé la première année du master en psychologie avec un parcours conséquent dans le domaine de la psychologie du travail, de la psychologie sociale, de la psychosociologie des organisations, ou de l'ergonomie ou justifier d'une formation jugée suffisante par une commission ad hoc (niveau bac + 4).

II - Critères de classement des candidats ayant satisfait au point 1 :

1 - Avoir occupé des fonctions de psychologue du travail ou de gestionnaire des ressources humaines (GRH) (1 mois minimum, éventuellement atteint par l'addition de différentes vacations) validées par la présentation de bulletins de salaire.

2 - Classement des candidats d'après les mentions et la moyenne des notes obtenues dans les UE de la 1^{re} année de master et sur la base de la note du mémoire, et/ou la moyenne des notes obtenues à la licence (niveau L).

3 - Critères additionnels (pour départager les candidats) :

- Avoir été salarié dans deux ou plusieurs établissements juridiquement différents (1 mois minimum dans chaque établissement). Les emplois doivent avoir été tenus à des postes de production ou d'exécution, dans des activités d'animation (ex: centres de vacances), d'enseignement et d'éducation (ex. : surveillants d'internats et d'externats), des activités administratives, etc. (validés par une photocopie des bulletins de salaires)
- Avoir contribué par des actes concrets à la promotion de la psychologie du travail : participation active à des manifestations de psychologie du travail (colloques, congrès, séminaires, association de promotion de la psychologie du travail...)

* **ADMISSION :**

Les candidats retenus en fonction des critères ci-dessus, et de l'examen des résumés des productions (mémoire de recherche, travaux personnels, publications, etc.), sont convoqués pour un entretien devant un jury composé du responsable de la spécialité, d'un membre de l'équipe pédagogique ainsi que d'un psychologue du travail praticien. Les candidats des universités étrangères (ne résidant pas en France) pourront, suivant le cas, être dispensés de l'entretien ou avoir un entretien téléphonique ou par skype.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

🕒 Notre offre de formation évolue ! Les programmes pour l'année 2027-2028 sont en cours de mise à jour et peuvent évoluer jusqu'au 28 novembre 2026. Les programmes de l'année universitaire 2026-2027 restent consultables en cas de besoin.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de  validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la  Direction de la formation continue et de l'apprentissage



Vous pouvez consulter les tarifs s'appliquant aux publics de la formation continue en suivant le lien :  <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/consulter-nos-tarifs/>

Candidature

Les candidatures en M1 se font sur le site  <https://www.monmaster.gouv.fr/> vous retrouverez toutes les infos toutes les dates sur ce site (fin de la campagne de candidatures, publication des résultats...)

Vous souhaitez candidater et vous inscrire en M2? Connectez-vous à la plateforme  e candidat

Le M2 ouvre à l'alternance à la rentrée 2026* !

*sous réserve de validation par les instances

Public cible

Le master professionnel Psychologie du travail et ergonomie est ouvert en formation initiale et en formation continue à des étudiants titulaires d'une licence et d'un master (ou maîtrise) en psychologie ou d'un titre jugé équivalent. Il accueille 20 étudiants dont 5 au titre de la formation continue.

Et après

Poursuite d'études

Les étudiants titulaires du master professionnel Psychologie du travail et ergonomie sont en principe destinés à occuper un emploi de psychologue du travail à leur sortie. Néanmoins, ceux qui le souhaitent peuvent poursuivre des études

doctorales en psychologie du travail et en ergonomie, à condition toutefois de valider des UE complémentaires de méthodologie pour ce qui est du Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie et de l'école doctorale SHPT auxquelles est adossée le master.

Secteur(s) d'activité(s)

L'insertion professionnelle est tournée vers les métiers de Conseil, responsable et/ou chargé(e) d'étude et/ou de mission, consultant

Le master professionnel s'articule autour de 4 grandes catégories de métiers qui permettent selon les tendances du marché du travail aux diplômés d'avoir un choix pour leur insertion professionnelle. Ceux-ci ont le choix entre plusieurs métiers dont :

- Métiers de l'insertion professionnelle (Centre de bilan de compétences, formation de publics en recherche d'emploi, accompagnement aux projets d'insertion professionnelle, etc.)
- Métiers en lien avec la GRH (responsable RH, responsable ou chargé de formation, de recrutement, de gestion des emplois et des compétences, etc.)
- Métiers en lien avec la santé au travail, la sécurité, la prévention et la gestion des risques professionnels (chargé de mission sécurité, consultant ou intervenant en risques psychosociaux, etc.)
- Métiers liés à l'ergonomie (ergonomes des conditions de travail, ergonomie des interfaces, etc.)

Les secteurs d'activité sont très variés :

- Secteur privé : entreprises, profession libérale, cabinets de consultants, associations (insertion, missions locales, etc.)
- Secteur public ou para public (Hôpitaux, Pôle emploi, ANACT, INRS, INRIA, collectivités territoriales, etc.)

Le master bénéficie d'un très bon taux d'insertion professionnelle. Selon les enquêtes de l'Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle, l'insertion à 30 mois après l'obtention du diplôme pour les diplômés 2008, 2009, 2010, et 2011 montre que régulièrement plus de 80% des répondants ont un emploi stable et qualifié. De plus, en moyenne, entre 66 et 92% de nos diplômés, travaillent suivant les années, en région Rhône-Alpes. De même, on

🕒 Notre offre de formation évolue ! Les programmes pour l'année 2027-2028 sont en cours de mise à jour et peuvent évoluer jusqu'au 28 novembre 2026. Les programmes de l'année universitaire 2026-2027 restent consultables en cas de besoin.

note une certaine ouverture et une certaine mobilité des diplômés sur les autres régions de France (PACA, Ile de France, Alsace, Franche-Comté, Martinique, Réunion, etc.) et à l'international (Norvège, Russie, etc.).

Campus

🏠 Grenoble - Domaine universitaire



Contacts

Responsable pédagogique

Aurélie LANDRY Responsable pédagogique M1
Psychologie du travail



✉ aurelie.landry@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable pédagogique

Christine JEOFFRION Responsable
Pédagogique M2 Psychologie du travail

✉ christine.jeoffrion@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité M1 Psychologie

📞 04 76 74 34 41

✉ shs-scolarite-M1-psycho@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité M2 Psychologie

📞 04 76 74 34 46

✉ shs-scolarite-M2-psytravail@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue

Responsable formation continue

📞 04 76 74 34 31

✉ shs-formation-continue@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

🕒 Notre offre de formation évolue ! Les programmes pour l'année 2027-2028 sont en cours de mise à jour et peuvent évoluer jusqu'au 28 novembre 2026. Les programmes de l'année universitaire 2026-2027 restent consultables en cas de besoin.

Programme

Master 1re année



Semestre 8

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE Méthodologie avancée	UE	60h			6 crédits
EC24 Méthodologie sociale	EC				

Master 2e année

Semestre 9

Semestre 10

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Mémoire de recherche	UE	6h	6h		12 crédits